



ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS

ENFANCE & JEUNESSE, INFOS PRATIQUES

UN POINT ÉCOUTE POUR LES PARENTS ET LEURS ENFANTS

Mis en ligne le 19 janvier 2022

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Ecole des Parents et des Educateurs (EPE) de Loire-Atlantique, Treillières propose, une fois par mois, un point écoute pour les parents.

Dans les locaux de l'espace Atout'Âge, un psychologue de l'EPE accueille et accompagne les parents et leurs enfants. Les familles sont reçues dans le cadre d'une consultation qui s'inscrit dans une dynamique de prévention, et qui n'a pas vocation à proposer de la psychothérapie au long cours. Elles peuvent toutefois être orientées vers des services spécialisés.

Dans le cadre de cette permanence mensuelle, le psychologue peut guider sur différentes problématiques: colères, conflits, problèmes de communication, séparation des parents, inquiétude ou questionnements éducatifs. Les entretiens visent ainsi à proposer de meilleurs repères éducatifs, à restaurer des relations famille ou encore à faire connaître des lieux ressource.

Informations pratiques :

Accès uniquement pour les résidents de la commune

Sur RDV auprès du guichet famille : 02.40.94.69.31 et 02.40.94.68.48

Public concerné : parents, grands-parents, beaux-parents, futurs parents. Fréquence : 1 vendredi après-midi toutes les 3 semaines. RDV entre 13h30 et 17h30. Premier semestre 2022: 21/01/22, 11/02/22, 04/03/2022, 25/03/2022, 15/04/2022, 06/05/2022, 03/06/2022, 24/06/2022, 15/07/2022

Tarifs : Les consultations sont payantes, le barème de tarification est calculé en fonction du quotient familial (CAF).



≡ RETOUR À LA LISTE





Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

 [CONTACTEZ-NOUS](#)

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.